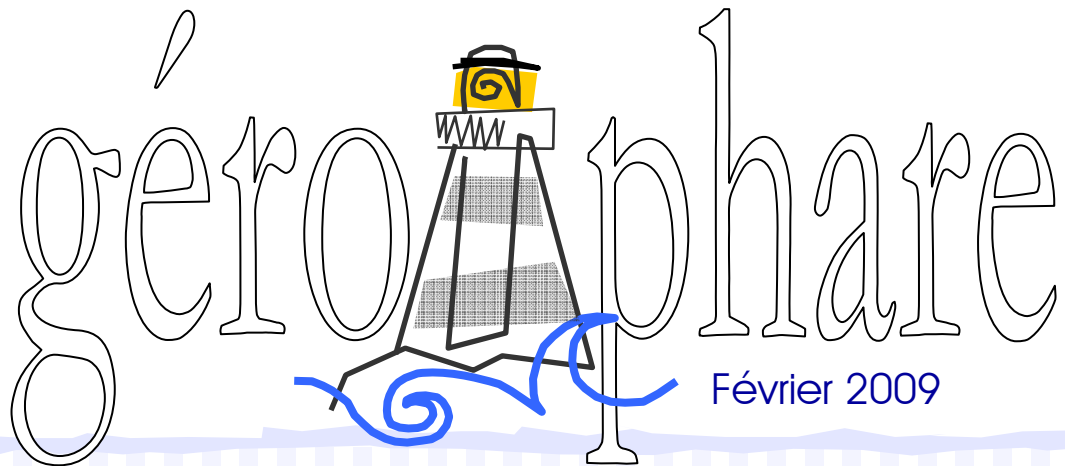




Revue  
de l'observatoire  
vieillesse  
& société



## La participation sociale des aîné(e)s: une condition essentielle du bien vieillir

La participation sociale des aîné(e)s était le sujet d'une conférence du 23 novembre dernier au centre Saint-Pierre. Nous y avons appris qu'en général, et contrairement à ce qui est trop souvent cru, les aîné(e)s sont fort engagés et de façon régulière dans les activités bénévoles et de libre-choix. Au Canada, la participation sociale des personnes de 65 ans et plus est de 32 % et continue de croître. À lui seul, le bénévolat équivaut à 245 heures en moyenne annuellement soit près de cinq heures par semaine par individu, ce qui représente des économies d'environ un milliard!

De plus, les conclusions des études scientifiques sont claires: les activités bénévoles et de libre-choix contribuent positivement à la longévité, au meilleur fonctionnement cognitif et plus généralement à la santé physique et mentale des populations vieillissantes.

Ajoutons finalement que depuis que nous savons que l'altruisme qui inclut à la fois l'aide et l'amitié est un facteur déterminant du bonheur. La participation sociale des aîné(e)s est devenue, si l'on peut dire, une question politique.

Mais comment faire passer la participation sociale de ce qu'elle est à ce qu'elle devrait être. Nous avons appris que l'âgisme, soit le traitement différenciel des personnes basé sur leur appartenance à la catégorie sociale des aîné(e)s, est un obstacle tenace. Une autre barrière est institutionnelle : la fragmentation du champ des décisions et des actions de l'État et de ses associés. Ce manque d'organisation qui n'a pas été débattu n'en saute pas moins aux yeux et il est à parier qu'elle entraîne des effets pervers sur l'optimisation de l'efficacité et l'efficacité des décisions et des actions. Compte tenu du défi du vieillissement démographique en cours, une réflexion stratégique s'impose sur cette problématique en vue de la réalisation d'une participation sociale authentiquement citoyenne.

Pierre-Etienne Laporte  
Vigie Politique

4565, chemin Queen-Mary, bur. M 1816, Montréal, QC, H3W 1W5; Tél:(514) 340-3540 poste 3927  
Télec:(514) 340-3548 [www.ovs-oas.org](http://www.ovs-oas.org) Courriel: [info@ovs-oas.org](mailto:info@ovs-oas.org)

### À noter

19 mars 2009

« Journée de  
réflexion sur  
l'âgisme »

Voir dépliant  
ci-joint

Participation  
sur inscription

## À noter

**Jeudi  
19 février  
16h**

**La salle de  
bain: piège  
ou spa?**

**Par Dr Ernesto  
Morales**

**Salle R 0715**

### **L'accès des aînés au transport.**

L'étude de Statistique Canada réalisée ci-dessous, date de 2005, et montre de manière intéressante que ceux qui ont accès au transport public ou privé sont fortement susceptibles de demeurer actifs.

En effet, selon les données de l'Enquête Sociale Générale sur l'Emploi du Temps, 98% des hommes de 65 à 74 ans et 95% des femmes avaient accès à une forme quelconque de transport (86 % pour les aînés plus âgés) . De plus 71% des aînés de 65 ans et plus avaient un permis de conduire et accès à une voiture et donc ils étaient plus susceptibles de faire du bénévolat. Les aînés et les femmes âgées en particulier, dans les tranches de revenu les plus faibles, étaient proportionnellement les moins privilégiés en matière de transport. Chez les 75 à 84 ans, 83% des hommes avaient un permis de conduire ou accès à un véhicule par rapport à 45 % des femmes de même âge. Les aînés disposant de 20 000 dollars de revenu annuel étaient désavantagés dans leurs déplacements par rapport à ceux dont le revenu était de 40 000 dollars et plus.

Les aînés des petites villes et des régions rurales étaient en situation de vulnérabilité.

Source: *Tendances sociales Canadiennes* n82 11-008-XWF gratuit

**Jean-Pierre Thouez  
Vigie Milieu de vie**

### **Contact-âge ?**

Une solitude à briser, un réseau social à créer: une autre condition essentielle au bien-vieillir.

Une proportion importante des aînés sont seuls, très seuls. Isolés. Pourquoi ne pas les aider à briser cette solitude?

L'OVS vous demande votre avis sur un nouveau projet appelé Contact-âge ayant pour but de faciliter les contacts et les communications entre aînés.

Nous sollicitons les opinions de nos lecteurs quant à l'intérêt que pourrait susciter un tel projet ainsi qu'à la forme qu'il pourrait prendre.

Réagissez aussi tôt que possible par écrit à notre adresse ou par courriel à : [Contact-age@ovs-oas.org](mailto:Contact-age@ovs-oas.org)

Merci d'avance

